



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 045-214500498-20250327-2025032701-DE

n° d'enregistrement ACTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2025032701

Date de la
convocation
21.03.2025

Date
d'affichage
21.03.2025

Nombres de
membre

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Christian AMEUR, Sylvie VUILLET, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Sophie THIRET épouse ALLION, Ilona BERNY-VILFROY, Yann GOLLION, Dominique BAUDOIN, Aurélie DAUBIN, Aurélie BLOT.

Absents donnant pouvoir : Jonathan RÉMÉNÉ à Christian TOUSSAINT, Catherine FOUCAULT à François DAUBIN.

Leg de Mme BREUX Eliane

**Délibération
2025032701**

Pour 15
Contre 0
Abstention 0

La collectivité a été avisée par Jérôme PETIT, Notaire à Beauvoir-sur Mer, de sa désignation de légataire universel de Madame Breux Eliane, bulzacienne, décédée le 21.09.2024.

Vu la liquidation fiscale de la succession de Madame Breux Eliane établit par l'office notarial le 20.01.2025 pour un montant revenant à la collectivité de 43 528.27 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Accepte le legs de Madame Breux Eliane

Le Maire,

Florence BONDUEL



Le Secrétaire de séance,

**Yann GOLLION,
Conseiller municipal.**

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>